

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA
SUISSE NORMANDE**

15, Rue de Condé
14220 THURY-HARCOURT

Réunion du Conseil Communautaire du 08 Mars 2012

Date de la Convocation : 21 Février 2012

L'An Deux Mille Douze le 08 Mars à 20 Heures 30, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni à la Salle Multi-Activités de THURY-HARCOURT sous la convocation et la Présidence de Monsieur Paul CHANDELIER.

ETAIENT PRESENTS :

Madame Denise BOUIN, Monsieur Alain PUYOO, Monsieur Daniel SIMON, Monsieur Jacques LEGROS, Monsieur Roger BAILLIEUL, Monsieur Pierre MONY, Monsieur Jean SUARD, Madame Delphine TASTREYRE, Monsieur Roger SURIRAY, Madame Paulette ROUSSEAU, Monsieur Michel LETRIBOT, Monsieur Michel BAR, Monsieur Michel VALLEE, Madame Christelle AUBRY, Monsieur Michel HUARD, Monsieur Pierre VICTOR, Monsieur Daniel MARGUERITE, Madame Bernadette MARGUERIE, Madame Laurence SERRURIER, Monsieur Francis DELARUE, Monsieur Jean-Paul VAUTIER, Monsieur Claude DUBOIS, Monsieur Jacques COLLIN, Madame Nathalie LEHERON, Monsieur Pascal MARIE, Monsieur Thomas MAUNY, Monsieur Jean-Marc ERNATUS, Monsieur Guy LERICHE, Monsieur Serge BEAUNIEUX, Madame Annie BAILLIEUL, Monsieur Jérôme GAUMER, Monsieur Christian POUYADOUX, Monsieur Gilles BUNEL, Monsieur Léonce MOTTIN, Monsieur Jean-Claude LECLERC, Monsieur Michel GALLET, Monsieur Daniel LEPOULTIER, Monsieur Guy ANNE, Madame Nicole LETONDEUR, Monsieur Roger TENCE, Monsieur Claude WEBRE, Monsieur Jean-Luc GUIARD, Monsieur Gérard VALENTIN, Monsieur Patrice MEURDRA, Monsieur Serge DESCHAMPS, Monsieur Jacques BEZIADE, Monsieur Jean-Christophe LETAVERNIER, Monsieur Vincent GAUTIER, Monsieur Antoine CASTILLON, Monsieur Daniel MOREL, Madame Catherine PAUL, Monsieur Louis CORBIERE, Monsieur André AUBIN, Monsieur Olivier GEULIN, Madame Madeleine REIGNER, Monsieur Didier LAUNAY, Monsieur Gilbert MARGUERITE, Madame Claudine COURVAL, Madame Marie-Thérèse BOURDON, Monsieur André QUINDRY, Monsieur Alain LIARD, Monsieur Michel HUBERT, Monsieur Paul CHANDELIER, Madame Maryse BELIN, Monsieur Daniel GANDON, Monsieur Guy BIZET, Monsieur Michel DURAND, Monsieur Bernard SAUVAGE, Monsieur Jean VANRYCKEGHEM, Madame Lydie LEROUXEL, Monsieur Sylvain MOREL, Monsieur Guy MEUDEC, Monsieur Christophe CARRANO, Monsieur Pierre BRISSET, Madame Annick ORIOT.

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Renny PERRIN, Monsieur Michel LEMUNIER, Monsieur Charles RABACHE, Monsieur Claude BOUILLET, Madame Annick LECOUSIN, Monsieur Philippe ANGUE, Monsieur Vincent PITEL, Monsieur Gérard LETOT, Madame Virginie CORBIN, Monsieur Louis QUIRIE, Madame Janine KUC, Monsieur Jean-Philippe MUZARD, Monsieur Guy LEBLANC.

ABSENTS :

Monsieur Gilbert PIGREE, Madame Sylvie FESTOC, Monsieur Marcel EUDES, Monsieur Théophile LECERF, Monsieur Christian de COURSEULLES, Monsieur Jean-Luc PARIS, Monsieur Jérôme LELONG.

MONSIEUR CHANDELIER OUVRE LA SEANCE ET TIENT A SALUER LES FEMMES PRESENTES POUR LA JOURNEE DE LA FEMME

Monsieur CHANDELIER ouvre la séance, et tient à saluer toutes les femmes déléguées présentes et il leur souhaite au nom des hommes présents une bonne fête en associant les épouses de tous les hommes présents parce que les réunions obligent les hommes à abandonner leur conjointes et il est normal de les associer lorsque c'est la fête des femmes. Bonne fête à toutes les femmes.

SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Delphine TASTREYRE accepte d'être Secrétaire de séance.

1) COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE

a) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Compte-rendu du Conseil Communautaire du 14 Décembre 2011 a été transmis à chaque délégué, il est demandé s'il y a des observations sur la rédaction de ce compte-rendu.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur CHANDELIER tient à préciser que dans la séance d'aujourd'hui les Budgets Primitifs ont repris point par point les orientations budgétaires proposées au Conseil Communautaire du 14 Décembre 2011 et la Commission des Finances du 05 Mars dernier.

Les orientations budgétaires sont une projection financière de l'année 2012.

Le Président tient à remercier tout particulièrement le Percepteur, toujours actif et de conseil auprès de notre Collectivité même si depuis début Mars, Monsieur GONY a une charge beaucoup plus forte car il doit assurer l'intérim de Bretteville sur Laize et cela lui fait beaucoup de travail, mais malgré cela il reste toujours disponible pour notre Collectivité et Monsieur TENCE en tant que responsable des finances, Serge MARIE et Sylvie CHOLET et toute l'équipe de la Communauté qui ont fait un excellent travail pour préparer ce Budget important.

Monsieur CHANDELIER demande à Sylvie CHOLET de transmettre à ses collègues les remerciements du Président pour l'action menée par l'équipe de la Communauté de Communes.

Parmi les Budgets Primitifs, dès maintenant un Budget Annexe Scolaire a été créé, reprenant en totalité les charges et les recettes transférées pour gérer cette compétence.

Il faut remercier et féliciter Gérard VALENTIN et son groupe de travail qui dès le mois de Janvier ont pris en charge la gestion de la compétence Scolaire.

La compétence Scolaire implique du personnel supplémentaire à la Communauté émanant du transfert des Syndicats, les personnes ont en général le même statut.

Depuis Janvier 2012 les salaires et charges représentent plus de 100 000 Euros par mois.

b) **REORGANISATION DES POSTES DE VICE-PRESIDENTS ET DU BUREAU**

Monsieur CHANDELIER précise que lors de la réunion du Conseil Communautaire du 14 Décembre 2011, dans le cadre des orientations budgétaires, avait été proposé aux délégués, de modifier l'organisation des Vice-Présidents :

- il vous demande donc d'approuver l'élargissement des compétences attribuées à Roger TENCE aux "Finances et à l'Economie" en prenant la Commission des Finances, avec Jacques COLLIN à l'Administration Générale et la Communication ;
- Pour son remplacement à la Commission Développement économique et Développement durable avec Jean Claude Leclerc, il propose maintenant d'élargir la réflexion et d'engager des actions nouvelles sur le Développement des Services : en partant de l'existant (Point Info 14 , mission locale; EPN à Thury-Harcourt et Clécy ; passeports) et dans la perspective de l'ouverture de la "Maison des Services" et du projet de "pôle de santé communautaire", et réflexion sur le réseau des bibliothèques et la culture... ;

Il est décidé de procéder à l'élection d'un poste de Vice-Président chargé des Services.

Monsieur Daniel MOREL : Roger TENCE a fait un très bon travail au niveau de l'Economie, va-t-il continuer ?

Monsieur Paul CHANDELIER : l'aide apportée à l'industrie est le plus souvent une aide financière, c'est lié avec les Finances.

Monsieur TENCE : apporte des précisions sur son rôle : c'est l'accompagnement aux entreprises pour s'implanter, c'est-à-dire recherche de terrain, recherche de financements et suivi de dossier d'implantation des bâtiments c'est effectivement lié aux finances.

Monsieur CHANDELIER : Notre problème est le manque de bâtiments, l'entreprise TUTOR qui va installer la fibre optique dans le Département, recherche 1000 m² de stockage et 200 m² de bureaux.

Nous sommes en train de chercher, il n'y a rien de disponible sur Saint Rémy sur Orne, une possibilité va être proposée sur les anciens bâtiments Point P à la Gare.

Il n'y a plus de locaux disponibles, les locaux de Courmeron vont être occupés en partie par une entreprise de menuiserie.

Monsieur LETAVERNIER : les travaux de mise en place de la fibre optique sont-ils prévus sur l'ensemble du Département ?

Monsieur CHANDELIER : oui, c'est 170 millions de travaux en trois tranches, la couverture sera totale en 2020, la moyenne de mise en place des réseaux est de 6 kms par jour, le câble est soit enterré ou aérien, lorsque cela n'est pas possible.

Monsieur TENCE : lors des réunions de la Commission Développement Economique, la question qui revenait très souvent était le développement des services : Point Info 14, EPN, Passeports, Cartes d'Identité, mais aussi le projet de Pôle de Santé Communautaire qui porterait en première phase sur une Maison de Santé à Thury-Harcourt et après de pouvoir travailler sur d'autres lieux de santé qui sont Clécy, Saint Rémy sur Orne, Cesny Bois Halbout et Saint Laurent de Condé.

Monsieur CHANDELIER : Les réflexions ont permis de faire évoluer notre Commission Economique vers les services à la population. C'est très ouvert, il faut que tous nos habitants sur le territoire de notre Communauté aient les mêmes prestations et les mêmes chances, au même titre que nos enfants.

ELECTION DU POSTE DE VICE-PRESIDENT CHARGE DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES

Monsieur CHANDELIER souligne que pour ce poste, il a reçu la candidature de Monsieur Michel BAR Maire de la Commune de Clécy qui a déjà travaillé sur le sujet de l'aide à la population en ouvrant une Maison des Connaissances et des échanges sur sa Commune, maison qui a été ouverte en lien avec l'EPN, il l'en remercie et demande s'il y a d'autres candidats. Il n'y en a pas.

A la demande d'un délégué, il est procédé au vote à bulletin secret :

Madame Delphine TASTEYRE et Monsieur Pierre BRISSET sont nommés scrutateurs.

75 votants

BLANCS	20 voix
NULS	3 voix
Monsieur Michel BAR	48 voix
Monsieur Gérard LETOT	1 voix
Monsieur GUIARD	1 voix
Monsieur DESCHAMPS	1 voix
Monsieur LAUNAY	1 voix

Monsieur Michel BAR est élu Vice-Président chargé du Développement des Services à compter du 1^{er} Avril 2012 et Membre du Bureau.

CREATION D'UN POSTE DE 9^{ème} VICE-PRESIDENT CHARGE DES BATIMENTS SCOLAIRES

Par ailleurs, la multiplication des bâtiments confiés à la Communauté de Communes, du fait du transfert de la compétence scolaire, conduit à soumettre aux Délégués la création d'un poste de Vice-Président spécialement affecté à cette mission.

Monsieur CHANDELIER : félicite les Vice-Présidents pour le travail qu'ils accomplissent au sein de notre Communauté et demande aux Délégués leur avis sur la création d'un poste de 9^{ème} Vice-Président.

Monsieur GANDON : par ces temps de crise et de rigueur, notre Communauté devrait donner l'exemple car un poste de Vice-Président c'est 5 000 Euros par an.

Le Scolaire est déjà bien pourvu, il y a un Vice-Président et une Commission permanente qui fonctionne bien et des Présidents de SIVOS qui travaillent bénévolement pour la Communauté de Communes.

Pourquoi rajouter un poste de Vice-Président chargé des bâtiments à deux ans de la fin du mandat.

D'ici 2014, il n'y aura qu'un projet important Cesny Bois Halbout.

Monsieur CHANDELIER : le rôle de ce Vice-Président sera de coordonner et de suivre les travaux, nous n'avons pas de service technique pouvant assurer cette mission.

Monsieur GANDON : dans le scolaire ce n'est pas bien choisi, parce qu'il y a un Syndicat Intercommunal Scolaire avec un Président et un Vice-Président chargé des bâtiments scolaires qui s'occupe du gymnase et pour ces raisons je m'abstiendrai.

Monsieur CHANDELIER : le Syndicat Scolaire dont on parle, Joseph PITEL voulait le dissoudre et c'est moi qui n'ai pas voulu afin qu'il y ait une continuité assurée avec des Vice-Présidents chargés de la cantine et des bâtiments scolaires.

Monsieur Daniel MOREL : est-ce que cette personne est capable de remplacer un architecte ?

Monsieur CHANDELIER : non, ce n'est pas son rôle, mais il y a des travaux à réaliser, il va falloir donner un échéancier et planifier les interventions et garantir la cohérence entre les groupes scolaires.

Monsieur TENCE précise : que pour l'école de Cesny Bois Halbout, l'étude est en cours avec l'aide de la SHEMA qui va permettre un suivi de dossier efficace depuis l'Appel d'Offres, jusqu'à la fin des travaux par contre, le rôle du Vice-Président sera d'aider à la réalisation des petits chantiers comme les sanitaires de Saint Rémy sur Orne et de Clécy et puis il y aura à voir pour des petits travaux, une fenêtre à changer, des travaux de menuiserie ou autres, et là ce sera au Vice-Président chargé des travaux de définir si les travaux doivent être réalisés par une entreprise ou en régie. Il fera un diagnostic et proposera la solution la mieux adaptée, il sera l'interface entre les demandes du terrain et la possibilité de la Communauté de Communes.

Monsieur VALENTIN : à propos de création du poste, sur la forme je vais m'abstenir mais sur le fond il est nécessaire ; et je veillerai à ne pas déstabiliser le groupe de travail Scolaire actuel car les Présidents de Syndicats font du bon travail.

Monsieur LETAVERNIER : comment vont se répartir les Commissions ?

Monsieur CHANDELIER : renvoie au tableau ci-après, des fonctions des Vice-Présidents et les Commissions correspondantes.

Il propose de passer au vote sur le principe de la création d'un poste de 9^{ème} Vice-Président :

CONTRE : 6

ABSTENTION : 1

58 voix pour créer un poste de 9^{ème} Vice-Président à compter du 1^{er} Avril 2012.

Le poste de 9^{ème} Vice-Président est donc créé.

ELECTION DU POSTE DE VICE-PRESIDENT CHARGE DES BATIMENTS SCOLAIRES

Monsieur Sylvain MOREL a posé sa candidature.

Il est passé au vote :

Nombre de votants : 75

ABSTENTION : 6

Monsieur Sylvain MOREL par 69 voix est élu Vice-Président chargé des bâtiments scolaires à compter du 1^{er} Avril 2012.

Il est donné lecture du tableau qui a été remis lors du dernier conseil communautaire, tableau qui précise les délégations proposées pour chacun des 9 vice-présidents avec l'indication des commissions ou groupes de travail qu'ils auront la charge d'animer :

FONCTIONS DES VICE-PRESIDENTS	COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL
1 ^{er} Vice-Président chargé des Finances	Commission des Finances et Administration Générale <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail Finances ; • Groupe de Travail Communication ;
2 ^{ème} Vice-Président chargé de l'Administration Générale et de la Communication	
3 ^{ème} Vice-Président chargé des Ordures Ménagères	Commission des ordures ménagères
4 ^{ème} Vice-Président chargé de la Voirie	Commission Voirie <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail programmes
5 ^{ème} Vice-Président chargé du Tourisme et des Equipements liés au Tourisme	Commission du Tourisme
6 ^{ème} Vice-Président chargé du Développement Durable	Commission du Développement des services et du Développement Durable :
7 ^{ème} Vice-Président chargé du Développement des Services à la personne (services publics et privés)	
8 ^{ème} Vice-Président chargé des Affaires Scolaires	Commission des Affaires Scolaires <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail Présidents Syndicats
9 ^{ème} Vice-Président chargé des Bâtiments Scolaires	

2) COMMISSION DES FINANCES

Monsieur CHANDELIER donne la parole à Monsieur TENCE Vice-Président chargé des Finances, qui fait le point des dossiers annexés à ce compte-rendu :

- 1) Délibération du 14 Décembre 2011 listant les orientations budgétaires ;
- 2) Tableau des encours et projets d'emprunts ;
- 3) Tableau sur le panier des ressources de la Communauté de Communes ;
- 4) Tableau des attributions de compensation 2012 (TPU et Scolaire) ;
- 5) Tableau de la Communication 2012 élaboré par le groupe de travail de Jacques COLLIN.

a) Comptes Administratifs 2011

Il est donné lecture des Comptes Administratifs 2011, par Monsieur TENCE trésorier et par Monsieur MARIE, Directeur des Services, en concordance avec les Comptes de Gestion élaborés par le Trésorier.

Ces Comptes de Gestion et ces Comptes Administratifs sont soumis au vote des délégués budget par Budget :

- Budget SPANC :

Investissement :	Dépenses	42 870,00
	Recettes	0
	Déficit d'investissement	42 870,00
	Reste à réaliser dépenses	74 528,00
	Reste à réaliser recettes	117 398,00
	Résultat d'investissement	0

Fonctionnement :	Dépenses	27 865,94
	Recettes	81 259,51
	Excédent de fonctionnement	53 393,57

Excédent de clôture 53 392,57

Monsieur LECLERC : précise qu'un bilan des contrôles d'ANC 2011 est annexé à ce compte-rendu, Commune par Commune.

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont adoptés à l'unanimité.

- Budget Ordures Ménagères :

Investissement :	Dépenses	40 158,15
	Recettes	112 129,35
	Excédent d'investissement	71 971,20
	Reste à réaliser dépenses	59 500,00
	Reste à réaliser recettes	0
	Excédent d'investissement	12 471,20
Fonctionnement :	Dépenses	1 091 249,71
	Recettes	1 242 978,99
	Excédent de fonctionnement	151 729,28

Excédent de clôture 164 200,48

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont adoptés à l'unanimité.

Budget Zones d'Activités Communautaires :

Investissement :	Dépenses	160 843,88
	Recettes	0
	Déficit d'Investissement	160 843,88
	Reste à réaliser Dépenses	197 059,00
	Reste à réaliser Recettes	150 000,00
	Déficit d'investissement	207 902,88
Fonctionnement	Recettes	200,00
	Excédent de fonctionnement	200,00

Déficit de clôture 207 702,88

Monsieur TENCE : la plus grande dépense en investissement est l'achat du terrain de La Panse et la démolition des locaux Meritor.

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont adoptés à l'unanimité.

Budget Industrie :

Investissement :	Dépenses	1 363 832,47
	Recettes	1 159 825,05
	Déficit d'Investissement	204 007,42
	Reste à réaliser Dépenses	66 600,00

Reste à réaliser Recettes	63 374,00
Déficit d'Investissement	207 233,42

Fonctionnement :	Dépenses	1 130 081,57
	Recettes	1 334 275,55
	Excédent de fonctionnement	204 193,98

Déficit de clôture 3 039,44

Monsieur TENCE : explique le chiffre important de 1 024 327 Euros en recettes et en dépenses, qui représente la sortie de l'actif du bâtiment de Saint Rémy sur Orne : la différence de 60 000 Euros, soit le montant de la vente de ce bâtiment.

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont adoptés à l'unanimité.

Budget Centre d'Hébergement :

Investissement :	Dépenses	11 913,90
	Recettes	35 542,82
	Excédent d'Investissement:	23 628,92 €
Fonctionnement :	Dépenses	124 203,65
	Recettes	124 260,54
	Excédent de fonctionnement	56,89

Excédent de clôture 23 685,81

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont adoptés à l'unanimité.

Budget Centre Aquatique :

Investissement :	Dépenses	1 612 927,95
	Recette	1 548 630,83
	Déficit d'Investissement	64 297,12
	Reste à réaliser Dépenses	22 000,00
	Reste à réaliser Recettes	10 204,00
	Déficit d'Investissement	76 093,12 €
Fonctionnement :	Dépenses	639 434,64
	Recettes	715 237,95
	Excédent de fonctionnement	75 803,31

Déficit de clôture 289,81

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont adoptés à l'unanimité.

Budget Général :

Investissement :	Dépenses	1 261 345,55
	Recettes	768 672,33
	Déficit d'Investissement	492 673,22
	Reste à réaliser Dépenses	178 979,00

	Reste à réaliser Recettes	261 175,00
	Déficit d'Investissement	410 477,22
Fonctionnement	Dépenses	2 167 756,83
	Recettes	3 194 353,27
	Excédent de fonctionnement	1 026 596,44

Excédent de clôture 616 119,22

Monsieur TENCE : remercie Monsieur GONY et l'équipe de la Communauté.

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont adoptés à l'unanimité.

Monsieur CHANDELIER : revient en séance et remercie le Conseil pour cette approbation des comptes. Il précise que dans une année difficile c'est très satisfaisant de voir un excédent doublé par rapport à 2010 ; ce qui est rassurant à la veille d'engager de nouveaux programmes d'investissements notamment la Maison des Services et les projets Scolaires.

b) Budgets Primitifs 2012

Etablis conformément aux orientations budgétaires qui ont été élaborées par le Conseil Communautaire du 14 Décembre 2011, et présentés aux Commissions (Tourisme/Equipements Sportifs, Déchets Ménagers), aux Membres du Bureau, et à la Commission des finances :

SPANC

Investissement : équilibre entre les dépenses et les recettes à	164 470
Fonctionnement : équilibre entre les dépenses et les recettes à	77 870,00

Une seconde opération d'aide aux particuliers concernant la réhabilitation d'ANC a été acceptée par le département. Il sera nécessaire d'ajuster le montant des recettes lorsque le montant sera notifié par le Conseil Général.

Au même titre que pour 2011 afin de ne pas pénaliser financièrement les demandeurs, il est proposé au vu d'acquittement des factures, de verser le montant de la subvention, sans attendre le remboursement du Conseil Général.

De plus, afin que les particuliers ne perdent pas le bénéfice de la subvention, les travaux concernant la première tranche devront intervenir avant la fin Mars 2013.

Le Budget est voté à l'unanimité.

ORDURES MENAGERES

Investissement : équilibre entre les dépenses et les recettes à	131 739,20
Fonctionnement : équilibre entre les dépenses et les recettes à	1 214 426,28

Les travaux dans la déchetterie de Thury Harcourt afin d'implanter un quai supplémentaire qui permettra de séparer les tontes de pelouses des branchages pour alimenter l'unité de méthanisation sont terminés, cette somme est prévue en investissement.

Au niveau du budget fonctionnement il a été nécessaire d'ajuster l'article 611 Contrat de collecte et de traitement afin d'appréhender la hausse de la TVA de 5,50 % à 7 % et la TGAP qui est passée de 11 à 13 Euros la tonne.

Il est proposé de fixer les taux de T.O.M. comme suit :

Zone CCSN : Base 4 422 163, Taux maintenu à 15 % soit un produit attendu de :	663 324,00
Zone SMICTOM : Base 1 656 741 ; Taux 12.20 % au lieu de 12.08 % en 2011, soit un produit attendu de :	202 122,00
Total :	865 447,00

Le Budget est voté à l'unanimité.

ZONES D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES

Investissement équilibre entre les dépenses et les recettes à	1 022 142,88
Fonctionnement équilibre entre les dépenses et les recettes à	267 942,88

Dans ce budget est prévu l'aménagement des deux zones d'activités, Beauvoir et La Panse ; afin de ne pas emprunter la totalité pour le financement des travaux de la zone de Beauvoir, il est proposé un prélèvement au budget général.

Il y aura lieu de fixer le prix de cession des terrains au vu du bilan financier de l'aménagement de ces zones.

Monsieur TENCE : la somme de travaux d'aménagement de la Zone est une estimation, l'appel d'offres n'est pas lancé.

Il est décidé d'inscrire au Compte de Réserve 1068 la somme de 200 Euros.

Le Budget est voté à l'unanimité.

INDUSTRIE

Investissement équilibre entre les dépenses et les recettes à	1 720 745,42
Fonctionnement équilibre entre les dépenses et les recettes à	93 427,44
Il est proposé d'inscrire au compte 1068 : compte de réserve à	204 193,98

Le montant indiqué des opérations, n'est pour le moment qu'une estimation en attente du résultat des appels d'offres et des subventions susceptibles d'être obtenues.

Dans l'opération Clinique Vétérinaire, l'emprunt serait réalisé par la SCI des vétérinaires dans le cadre d'une vente en état futur d'achèvement, par contre, en ce qui concerne CERFRANCE, c'est nous qui allons réaliser l'emprunt.

Madame BOUIN : s'interroge : pourquoi il y a-t-il une différence entre l'annuité d'emprunt du bâtiment d'ADGENE et le montant des loyers ADGENE ?

Monsieur TENCE : il est prévu une progressivité du loyer de sorte que sur les 5 années les loyers couvrent l'ensemble des annuités.

Le Budget est voté à l'unanimité.

SCOLAIRE

Investissement équilibre entre les dépenses et les recettes à	1 427 000,00
Fonctionnement équilibre entre les dépenses et les recettes à	1 081 800,00

L'élaboration de ce budget, en fonctionnement comme en investissement, est faite en reprenant les chiffres fournis par les différents syndicats scolaires et la Commune de Clécy, et le montant des charges transférées adopté par la CLECT. Il y aura lieu d'ajuster les comptes en cours d'année dans le cadre de D.M. au vu des factures mandatées.

Monsieur Antoine CASTILLON : est-ce que nous retouchons le FCTVA la 1^{ère} année ?

Monsieur CHANDELIER : oui, en cours d'année, 6 mois après les travaux.

Monsieur Antoine CASTILLON : en quoi consistent les dépenses imprévues ?

Monsieur TENCE : les dépenses imprévues sont une réserve pour prendre en charge une subvention aux élèves du Primaire de l'Ecole Notre Dame dans la limite maximum du coût pratiqué dans nos Ecoles Primaires.

Monsieur DURAND : c'est dans le cadre de la Loi.

Monsieur TENCE : il faut que les Communes continuent à verser pour les enfants de Maternelle à hauteur de 450 Euros par enfant.

Le Conseil Communautaire confie au bureau le soin de fixer le montant de la participation pour les élèves émanant des Communes hors territoire de la Communauté, fréquentant nos groupes scolaires.

Le Budget est voté à l'unanimité.

CENTRE D'HEBERGEMENT

Investissement équilibre entre les dépenses et les recettes à	34 628,20
Fonctionnement équilibre entre les dépenses et les recettes à	104 320,28

Le Budget est voté à l'unanimité.

CENTRE AQUATIQUE

Investissement équilibre entre les dépenses et les recettes à	210 297,12
Fonctionnement équilibre entre les dépenses et les recettes à	782 572,00
Il est décidé d'inscrire au compte 1068 : compte de réserve à	75 803,31

En investissement il est prévu l'achat d'une structure gonflable et les travaux de réalisation d'une "cour anglaise". De plus, il y a lieu de solder le financement des travaux de réhabilitation.

Monsieur BEZIADE : c'est quoi une cour anglaise ?

Monsieur VANRYCKEGHEM : c'est une descente extérieure pour aller effectuer des travaux et un suivi technique en sous-sol.

Monsieur CHANDELIER : il n'y a que des bons échos de notre Centre Aquatique, il faut féliciter l'équipe du Centre et sa Directrice.

Monsieur ANNE : est-ce que le chauffage bois fonctionne bien ?

Monsieur VANRYCKEGHEM : depuis le changement de fournisseur cela fonctionne.

Monsieur CHANDELIER : il faut monter un plan de gestion du bois pour notre Suisse Normande au même titre qu'ATHIS et que VASSY.

Le Budget est voté à l'unanimité.

BUDGET GENERAL

Investissement équilibre entre les dépenses et les recettes à 3 912 423,22
Fonctionnement équilibre entre les dépenses et les recettes à 4 867 697,22
 Il est décidé d'inscrire au compte 1068 : compte de réserve à 410 477,22

Le Budget est voté à l'unanimité.

c) Vote des taux 2012

Il est proposé de fixer les taux avec l'estimation des produits attendus, comme suit :

Article	Désignation	Estimation 2012		
		Base	Taux	Produits
73111	Taxe d'habitation	8 009 000	6,91%	553 422
73111	Foncier bâti	6 346 000	2,00%	126 920
73111	Foncier non bâti	1 366 000	1,46%	19 944
73111	Taxe Additionnelle au Foncier Non Bâti			16 343
73111	Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	2 051 684	20,06%	411 568
73111	Allocation de Compensation Taxe Habitation			57 085
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)			258 399
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciale (TAS COM)			48 630
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER)			13 408
7321	attributions de compensation (TPU, + Scolaire), positives			808 109
73921	attributions de compensation (TPU, + Scolaire) négatives			-104 530
74124	Dotations Globales de Fonctionnement			875 000
739116	Attribution de compensation au FNGIR			-103 035

Ces taux sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

d) Analyse des opérations en investissement :

Voirie :

Il est proposé de prévoir un programme de voirie à hauteur de 680 000.00 TTC
 Financé par : 150 000 de la DETR et 420 000.00 de fonds propres (HT)

Renouvellement d'un véhicule et de matériels d'atelier

Une somme de 19 000,00 euros est inscrite pour l'achat d'un véhicule neuf en remplacement d'un véhicule utilitaire qui a plus de 10 ans.

10 400 euros sont prévus pour l'achat de petits matériels.

Aménagement touristique

La recette de la taxe de séjour évaluée à 13 000,00 Euros sera utilisée en accord avec la Commission Tourisme et les professionnels, pour des travaux de mise en place de signalisations touristiques.

L'opération château Ganne dans le cadre du contrat de gestion est subventionnée en partie par le département.

e) Subventions et participations :

Syndicat Scolaire , du fait du transfert de personnels du SIS à la CCSN, a participation est réduite et fixée à :	110 000,00
SCOT	9 200,00
PAYS (2 années, 2011 et 2012)	10 000,00
Mission Locale (147 jeunes de la Communauté sont aidés)	15 444,00
Patrimoine Culturel	2 000,00
Contribution championnat du monde kayak polo (2011 et 2012) dont organisation championnat de France 2012 : 1500.00	10 000,00
Raid Suisse Normande	4 000,00
Animation château Ganne	10 000,00
Week end de la randonnée	17 000,00
O T S N (équivalent masse salariale)	145 000,00

Monsieur BEZIADE : il n'y a rien de prévu pour l'investissement du Pôle de Santé ?

Monsieur CHANDELIER : il est juste inscrit 10 000 Euros pour ouvrir une ligne budgétaire afin de lancer les études.

Monsieur TENCE : c'est pour lancer le programme, c'est le rôle de notre Collègue Michel BAR de conduire ce projet avec sa Commission. A noter qu'il sera nécessaire de prendre la compétence.

Madame Annie BAILLIEUL : est-ce qu'il y a une aide prévue pour la Fête de l'Agriculture ?

Monsieur CHANDELIER : le dossier nous a été envoyé hier pour la demande de subvention : je proposerais outre une mise à disposition d'agents et de matériels qu'on puisse trouver une solution dans le cadre du Budget Déchets Ménagers avec une mise à disposition d'un endroit pour installer un stand sur le tri sélectif.

Les participations, les subventions et le Budget sont votées à l'unanimité.

3) Transfert compétence pouvoir de police (modification de la délibération)

Par courrier en date du 27 Janvier 2012, la préfecture du calvados a demandé de rapporter la délibération en date du 14 Décembre 2011, concernant le transfert des pouvoirs de police du maire.

En effet, dans cette délibération était indiqué que pour la compétence déchets ménagers, nous délèguons pour une partie des communes de la communauté, le pouvoir de police au SMICTOM de la Bruyère. La préfecture précise, que ni les maires des communes adhérant à l'EPCI ni le Président de l'EPCI ne peuvent transférer un quelconque pouvoir de police.

De ce fait, il est proposé d'annuler cette délibération et de transférer le pouvoir de police concernant les déchets ménagers pour les Communes qui en ont fait la demande au Président de la Communauté de Communes. En effet, c'est la Communauté qui a la compétence Déchets Ménagers et non le SMICTOM.

4) **COMMISSION SCOLAIRE**

Le Conseil Communautaire est informé des résultats des Appels d'Offres tel que retenus ce jour par la C.A.O. :

- a) Résultat de l'appel d'offres, travaux aux sanitaires de l'école de St Rémy pour un montant de 89 621,23 HT
- b) Résultat consultation AMO projet de Cesny Bois Halbout : la Commission a retenu la SHEMA pour un montant de 45 780,00 HT.

Le Président est autorisé à signer l'ensemble des dossiers liés à cette réalisation.

5) **COMMISSION ECONOMIQUE (zone de la Panse)**

Implantation des pompiers : la construction de la caserne est réalisée par le SDIS mais le terrain doit être mis à disposition par la Communauté de Communes, soit 5000 m2.

Il est proposé de solliciter les communes desservies en 1^{ère} intervention par le centre de Thury, au prorata de leur population fiscale.

Une réunion est prévue à Thury-Harcourt le 27 Mars à 15 H 00 avec le Colonel MASSOL.

Monsieur TENCE : les Maires concernés vont être invités.

6) **COMMISSION TOURISME ET EQUIPEMENTS TOURISTIQUES – DELIBERATION TAXE DE SEJOUR:**

Le Conseil Communautaire autorise le Président à prendre toutes mesures pour réclamer les taxes de séjour non déclarées et non payées et qui sont dues. L'administration fiscale considère l'absence de déclaration et donc de paiement comme une fraude.

7) **QUESTIONS DIVERSES**

a) **Motion Soutien aux RASED.(Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)**

Depuis de nombreuses années, la commune de Thury Harcourt, puis le SIVOS de la Région de Thury, ont assumé un rôle important comme support logistique de l'ensemble de notre secteur scolaire. Depuis le 1^{er} janvier 2012, la communauté de communes de la Suisse Normande a pris la compétence scolaire maternelle et élémentaire et prend le relais.

Dans une zone rurale, nombreux sont des élèves en difficulté et nombreuses sont les familles qui ne peuvent pas se déplacer pour se rendre vers des structures d'aide extérieures à l'école. Depuis quelque temps la population rurale a changé et nous avons de plus en plus d'enfants en grosse difficulté.

Dans l'institution scolaire, à l'interface des élèves, des familles, des enseignants, des aides et services extérieurs, grâce à la complémentarité des spécialités professionnelles de leur personnel, les RASED sont en mesure de saisir la complexité des différentes situations de difficulté scolaire.

La communauté de communes de la Suisse Normande supporte les dépenses annuelles de fonctionnement du réseau d'aides. Elle met également gratuitement à disposition des intervenants du réseau, des locaux fonctionnels et bien situés, au sein de l'école primaire Paul Hérault.

C'est pourquoi l'annonce de la suppression de postes au niveau du Calvados et notamment en milieu ruraux, inquiète fortement les enseignants, les familles et les élus de notre secteur scolaire. Le service public mis en place sur le temps scolaire risque d'être compromis.

Lors du Conseil communautaire de la communauté de communes de la Suisse Normande du 8 mars 2012, les maires et délégués des 34 communes membres, dont vous trouverez ci-joint la liste, ont unanimement déploré la suppression de ces postes et les mesures envisagées pour le RASED.

Au nom des élus de la CCSN, je vous prie de procéder à une nouvelle étude de la situation du RASED, afin de lui conserver tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Nous vous remercions de votre bienveillante attention et vous prions d'agréer, Monsieur L'Inspecteur d'Académie, l'expression de notre haute considération.

b) Affaire HOUDAYER

Monsieur Alain LIARD, Adjoint au Maire de Saint Rémy sur Orne : regrette que Monsieur HOUDAYER n'ait toujours pas implanté la clôture sur le terrain des anciens locaux MERITOR à Saint Rémy sur Orne.

Monsieur CHANDELIER : demande à Serge MARIE de prendre contact auprès de l'Huissier, afin qu'il fasse un constat pour non implantation de la clôture.

c) Voie Verte

Monsieur DESCHAMPS : pour la Voie Verte j'ai entendu que le tronçon de Louvigny à Grimbosq sera en enrobé ; nous interdisons des chemins de randonnées du fait qu'il y a trop de parties en goudron alors que l'on met de l'enrobé sur la Voie Verte.

Monsieur CHANDELIER : pour les deux autres tronçons entre Grimbosq et Thury-Harcourt et Thury-Harcourt et Clécy nous ferons en sorte d'avoir notre mot à dire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30.

Le Président de la
Communauté de Communes

Paul CHANDELIER